



AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que se tiendra une séance extraordinaire du conseil municipal à huis clos par vidéoconférence, le 24 janvier 2022, à 17h00.

Au cours de cette séance, sera adopté le règlement numéro 2022-467 relatif à la taxation pour l'exercice financier 2022.

Toute question en lien avec cette séance extraordinaire peut être transmise par écrit aux membres du conseil via le reception@municipalitenominingue.qc.ca, et ce, à tout moment avant la tenue de ladite séance.

Donné à Nominingue, ce 19 janvier 2022.

François St-Amour, ing.
Directeur général et
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Nominingue, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité, le 19 janvier 2022, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce dix-neuvième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-deux (19 janvier 2022).